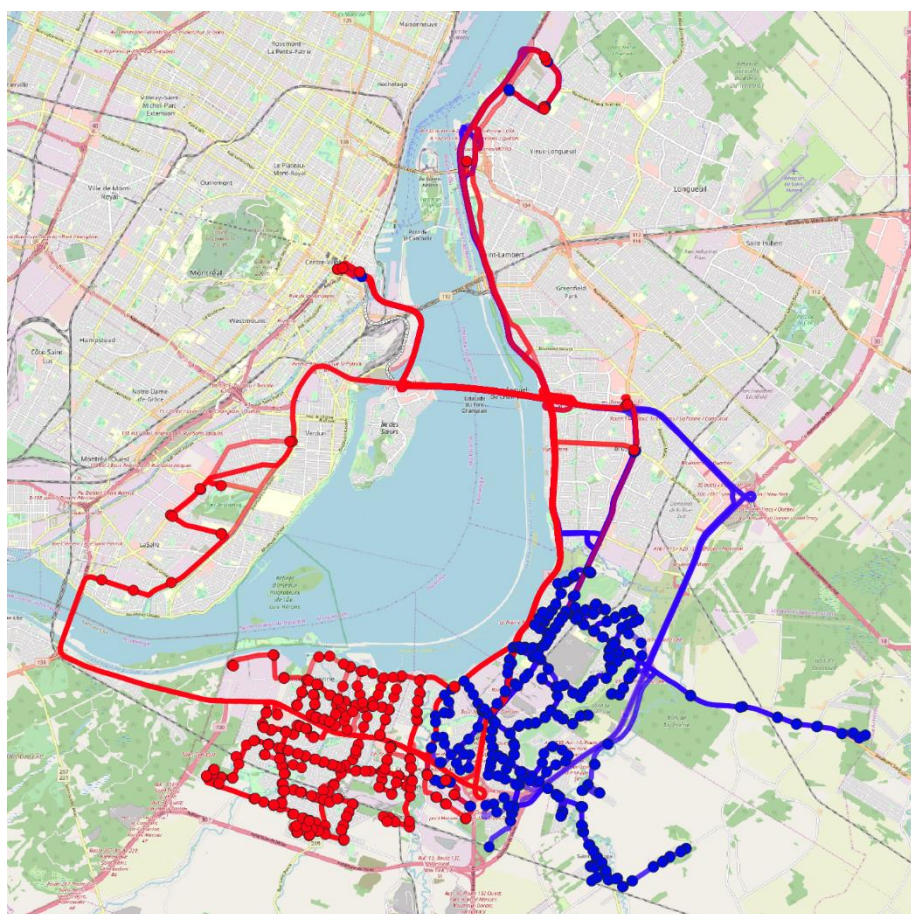


Recommandations pour la refonte du réseau à la suite des consultations des secteurs exo Roussillon et Le Richelain



Axel Fournier
Simon Hamelin-Pratte

Association pour le transport
collectif de la Rive-Sud

10 mars 2020

Recommandations pour la refonte du réseau à la suite des consultations des secteurs exo Roussillon et Le Richelain

Après avoir participé aux consultations tenues par exo les 19 et 20 février derniers et avoir échangé avec les citoyens, l'Association pour le transport collectif de la Rive-Sud (ATCRS) y va de suggestions pour améliorer le service dans les secteurs Le Richelain et Roussillon, lesquels devraient d'ailleurs être fusionnés en un seul secteur opérationnel lors de la refonte.

Les propositions ci-bas sont basées sur la prémisse selon laquelle les heures d'exploitation des autobus et les kilomètres-véhicules économisés grâce à l'interdiction d'utiliser le pont Samuel-De Champlain seront réinvesties dans un accroissement du service.

1. Création d'une ligne dorsale dans l'axe des routes 132 et 134

À la lumière des commentaires des citoyens qui ont souligné le besoin d'obtenir une offre de service fréquente et utile le long des axes principaux de ces secteurs (en particulier le boulevard Taschereau), nous proposons la création d'une ligne d'autobus fréquente, directe et en service de jour et de soir. Nous ajoutons qu'elle devrait faire partie intégrante du réseau métropolitain structurant¹ — d'où notre appellation «ligne dorsale» — à l'instar des lignes 8, 28 et 88 (RTL), des lignes 200, 201 et 300 (exo - secteur Vallée du Richelieu) et de la ligne 9 (exo - secteur Laurentides).

De façon plus détaillée, les caractéristiques attendues de la ligne que nous proposons sont donc les suivantes : être très fréquente en pointe et la plus fréquente du secteur en hors pointe; offrir du service sur une plage horaire très étendue; et être en ligne droite (le moins de déviations possible) le long des grands axes. Cette ligne desservirait aussi les principaux stationnements incitatifs de la région, tout en répondant au manque de connectivité entre les secteurs Le Richelain et Roussillon.

Le trajet devrait être le suivant : gare Sainte-Catherine; rue Sainte-Catherine vers le sud; montée Saint-Régis vers l'est; rue Saint-Pierre vers le nord (gare de Saint-Constant); montée des Bouleaux; boulevard Georges-Gagné (stationnement Georges-Gagné); route 132; autoroute 930; autoroute 15 (stationnement incitatif de Candiac); route 134 (stationnement incitatif de La Prairie); et terminus Panama. Ce trajet a pour bénéfice de connecter les citoyens à des générateurs de déplacements très importants des secteurs Roussillon et Le Richelain (commerces et emplois) en

¹ Nous savons que les organismes publics de transport en commun et l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) sont officiellement en processus d'identification du réseau structurant métropolitain dans le cadre du Plan stratégique de développement (PSD) et qu'aucune définition n'est pour l'instant fixée. Nous avons néanmoins confiance que les lignes ci-haut mentionnées feront partie du PSD.

plus de connecter des pôles de transport collectif majeurs, dont les stations intermodales du REM sur la Rive-Sud : Brossard et Panama.

Cette ligne remplacerait partiellement les lignes 100 et 130 du secteur Roussillon, de même que totalement les lignes 321 et 323 du secteur Le Richelain. Elle remplacerait aussi en partiellement ou en totalité des lignes d'autobus locales sinueuses qui ne connectent pas efficacement les citoyens aux générateurs de déplacements.

2. Création d'une navette Saint-Philippe-Brossard

Vu la faible distance entre Saint-Philippe et la future station Brossard du Réseau express métropolitain (à peine une douzaine de kilomètres), il y aurait lieu de mettre sur pied une navette en minibus (ou midibus) entre ces municipalités. En effet, il serait illogique de forcer les habitants de Saint-Philippe à passer par le stationnement incitatif de Candiac pour se rendre à une station du REM plus près de Saint-Philippe que de Candiac.

Le service vers Candiac pourrait être maintenu sous la forme d'un taxi collectif, à la demande ou à horaire fixe.

3. Création d'une ligne express aux gares de Delson et de Candiac vers Panama

Un des autres problèmes constatés aux consultations est l'absence de service aux gares de Delson et Candiac en dehors des heures de service du train. Pour offrir une option aux automobilistes ayant stationné leur véhicule dans ces gares, mais aussi pour desservir les quartiers adjacents, il serait pertinent de mettre sur pied des lignes avec arrêts limités se connectant aux stations Brossard ou Panama du REM.

Pour Delson, le trajet pourrait être le suivant : gare Delson, rue Principale vers le nord, boulevard Marie-Victorin vers l'est, autoroute 15 vers le nord, station Panama. Ce service viendrait remplacer l'actuelle ligne 115 et une partie de la ligne 130 hors pointe.

Pour Candiac, le trajet pourrait être le suivant : gare Candiac, boulevard Jean-Léman vers le nord, boulevard Montcalm Sud vers le nord, stationnement incitatif Montcalm-Candiac, autoroute 15 vers le nord, autoroute 10 vers l'est, station Panama.

4. Création d'un service de taxi collectif Saint-Mathieu—Delson

La Municipalité de Saint-Mathieu, bien qu'elle paye des taxes à l'ARTM pour le service de transport collectif, n'est actuellement pas desservi par exo (sauf pour le transport adapté).

Il y a donc lieu de mettre sur pied une ligne de taxi collectif afin de relier Saint-Mathieu à la gare de Delson et au stationnement incitatif Georges-Gagné, et ce, par le chemin Saint-François-Xavier puis la rue Principale.

5. Modification de la structure du réseau de La Prairie

Hormis la ligne dorsale mentionnée au point 1, le réseau de La Prairie devrait être constitué de lignes directes vers la station Brossard du REM, en empruntant l'axe de la route 104 et de l'autoroute 30.

Cela permettrait de construire un quadrillage de réseau entre la ligne dorsale parallèle au fleuve et des lignes perpendiculaires qui monteraient vers les terres jusqu'à l'autoroute 30.

6. Création d'un taxi collectif Hôpital Anna-Laberge

Bien que la population soit desservie par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Montérégie-Ouest, dont l'hôpital Anna-Laberge, à Châteauguay, est le siège, il n'existe aucun service de transport collectif reliant cet hôpital aux municipalités des secteurs Le Richelain et Roussillon.

Vu le positionnement excentré de l'hôpital au sein de Châteauguay et la dispersion de la population dans la MRC de Roussillon, il est difficile d'envisager une desserte en autobus qui réponde bien aux besoins de la population.

Dans ce contexte, nous suggérons la mise sur pied d'une ligne de taxi collectif visant à offrir une alternative aux usagers du transport collectif sans savoir à effectuer une correspondance par le terminus Angrignon.



Axel Fournier

Co-porte-parole, ATCRS

Simon Hamelin-Pratte

Responsable des médias sociaux et des archives, ATCRS